



Communiqué

Paris, le 16 mars 2021.

Les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) ont réalisé 5 000 diagnostics gratuits pour mesurer la maturité numérique des commerçants et engager un accompagnement personnalisé.

Confrontés aux fermetures à répétition et à la transformation du comportement d'achat des consommateurs, les commerces de proximité ont accéléré leur virage numérique pour s'adapter et survivre.

Dans le cadre de France Relance et par l'intermédiaire de France Num, le Gouvernement a confié fin 2020 aux CCI, la mise en place de 5 000 diagnostics numériques pour les TPE et les PME, avec en priorité une action sur les commerçants. Le réseau des CCI vient de dépasser cet objectif sur tout le territoire.

« Au vu du contexte et de l'instabilité de la situation sanitaire, il a fallu faire vite. Grâce à notre proximité avec les commerçants et à notre outil national de diagnostics, Digipilote, nous avons accompagné individuellement les commerçants pour identifier leurs besoins en matière de transformation numérique. Ces 5 000 commerçants disposent désormais de recommandations précises de la part des CCI pour mener à bien cette transformation », souligne Pierre Goguet, président de CCI France.

Pour les commerces de proximité, les priorités sont aujourd'hui d'être visible en ligne, de maîtriser les services permettant d'activer du click and collect mais aussi de bâtir une stratégie « omnicanale » avec l'utilisation de services numériques permettant de proposer aux consommateurs une nouvelle expérience d'achat en boutique.

« Les freins à la transformation numérique sont encore bien présents chez les commerçants. Mais alors que le numérique était perçu comme un risque s'opposant au maintien de l'ouverture d'une boutique physique, il est aujourd'hui perçu comme une complémentarité et une opportunité de croissance dans un contexte sanitaire et économique qui reste très instable », selon Pierre Goguet.

Les 5 000 diagnostics numériques générant des plans d'action individualisés confirment que la transformation numérique est une priorité chez les commerçants mais que les besoins de réassurance et d'accompagnement sont essentiels.

« Ce résultat est une première étape. Le réseau des CCI s'est engagé à sensibiliser 200 000 entreprises aux enjeux de la transformation numérique et à en accompagner 15 000 d'ici 2022 », conclut Pierre Goguet.

Contact presse : Françoise Fraysse T.01.44.45.37.16 – 06.79.94.59.90. f.fraysse@ccifrance.fr

CCI France est l'établissement national fédérateur et animateur des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises. Porte-parole des 125 chambres locales, régionales, et des DOM-COM. CCI France représente et défend les intérêts des 2 900 000 entreprises ressortissantes auprès des pouvoirs publics français et européen. Elle joue son rôle de corps intermédiaire à vocation économique pour promouvoir le développement des entreprises et des territoires. www.cci.fr

@CCIFrance

8-10 rue Pierre Brossolette – CS 90166 – 92309 Levallois-Perret Cedex T. 01 44 45 37 00 www.cci.fr